L'Arabie Saoudite confirme que Pokémon c'est

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/07/2016** à **14:11**

Bonjour,

Voici une actualité insolite.

Avec le succès du pokémon go, l'Arabie Saoudite confirme l'interdiction des produits pokémons sur son territoire, car cela serait contraire à l'Islam.

Les arguments : l'évolution des pokémons est fondée sur la théorie darwinienne de l'évolution des espèces par la sélection naturelle, rejetée par l'islam.

De plus, la plupart des cartes du jeu "comportent des étoiles à six branches, symbole du sionisme international et de l'Etat d'Israël".

https://www.lorientlejour.com/article/332869/Societe_-_Apres_l%2527Arabie_seoudite_et_Qatar%252C_le_jeu_d%2527aventures_japonais_interdit_a_Duba_Les_Pokemon_sement_la_zizanie_en_Jordanie.html

Par **Camille**, le **21/07/2016** à **19:01**

Bonjour,
Les Pokemons seraient donc kashers, alors ?
[smile36]

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/07/2016** à **07:32**

Bonjour

je ne sais pas, mais en tout cas, ce n'est pas très catholique (ou orthodoxe)[smile4]

Par **Snowflake**, le **04/04/2022** à **17:34**

Bonjour

Ca m'a donné envie de faire une vidéo sur ma chaîne Youtube "Pokémon et le droit". Je pense que ca pourrait être intéressant en vrai. Parce qu'en on y réfléchit, laisser partir un gamin de 10 ans seul dans la nature quasiment sans rien, je ne pense pas que ca soit très légal. Et faire combattre des sortes d'animaux pour gagner des sous...ca ressemble un peu à du racket pour moi.?

Pas dans l'univers de Pokémon mais dans celui des jeux vidéos, et toujours en rapport avec le droit , Animal Crossing New Horizons est pas mal. Votre personnage est un enfant qui emménage seule sur une ile déserte. Le gérant de l'ile vous réclame toujours de l'argent (virtuel bien entendu) et les prêts pour agrandir votre maison n'en sont pas vraiment car il ne vous prête pas d'argent, il vous demande juste de payer. Sans oublier que le fameux gérant de l'ile emploie ses deux neveux qui sont des enfants très jeunes.Ca ne me semble pas très légal tout ca.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/04/2022** à **11:49**

Bonjour

[quote]
Ca m'a donné envie de faire une vidéo sur ma chaîne Youtube "Pokémon et le droit".

[/quote]
Sujet très intéressant !

J'ai hâte de lire le débat

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés